La députée, le sénateur et le petit chat



Article rédigé par Causeur, le 22 novembre 2023

Source [Causeur] : Soupçonné d'avoir drogué une députée, le sénateur Joël Guerriau (Horizons), 66 ans, est suspendu de son parti, mais plaide une « erreur de manipulation ». Les faits se déroulés dans un immeuble du Sénat et éclaboussent la prestigieuse institution républicaine...

On connaît le mot de Chamfort: « Sans le gouvernement, on ne rirait plus en France. » Une facile ironie nous inciterait à paraphraser la formule, juste pour la mettre au goût du jour. Cela pourrait donner : « De quoi pourrait-on bien rire en France sans nos politiciens ? » Ils sont en effet impayables.

Nous avons Madame la Ministre des Sports qui nous explique, sans aucune gêne, que se faire payer cinq-cent mille euros par an à la direction de la Fédération Française de Tennis représentait en vérité un très grand sacrifice pour elle, puisqu'elle émargeait à quelque chose comme un million quatre cent mille euros dans la grande distribution. Elle nous sert cela au moment même où une étude circonstanciée nous apprend qu'environ 40% des foyers français en seraient arrivés à réduire les portions alimentaires de leurs repas quotidiens parce qu'ils ne parviennent plus à joindre les deux bouts. Tant d'inconscience mêlée à tant d'indécence vous a un léger parfum de 1789 dont ces gens-là, ceux d'en haut, devraient commencer à se soucier pour de bon.

On a évité la catastrophe

Toutefois, il y a mieux en matière de rigolade amère. Car dans ces sphères du pouvoir on ne se lasse jamais de nous surprendre, de nous émerveiller. L'inventivité y est sans pareille. Nous avons ces jours-ci la pantalonnade pitoyable d'un trio du sérail, un sénateur, une députée et un petit chat. J'inclus le félin dans le sérail car on ne confondra pas le minet d'un membre de la chambre haute avec le greffier de madame et monsieur tout le monde. La sacro-sainte égalité républicaine-z-et démocratique a ses limites, tout de même.

Lire la suite

22/11/2023 01:00